



***Les Cahiers Bleus de
La Grande Loge Indépendante
De France***

Cahier N°12

« L'engagement du Franc-maçon. »



« L'engagement du Franc-maçon »

L'observation des comportements actuels des hommes amène à s'interroger sur l'actualité de l'engagement maçonnique. Car en Franc-maçonnerie, l'engagement est essentiel, au point qu'il est même contracté dans le cadre rituel d'un serment solennel, quelquefois appelé aussi « obligation ». Imagine-t-on un chantier de cathédrale, qui se déroulait sur une, deux, trois générations, voire plus, laissé aux caprices des uns et à l'instabilité des autres, sans engagement individuel ou collectif durable ? C'est pourquoi dès l'entrée des apprentis dans les loges de Maçons opératifs, il leur était demandé de prêter un serment les engageant dans la durée, dans des devoirs tant professionnels que moraux, vis-à-vis de la société fraternelle qui les accueillait, laquelle s'engageait elle-même par réciprocité.

L'engagement : une obligation de la Confrérie du Métier de Maçons.

Un exemple extrait du manuscrit Regius, 1390, document de règlement du Métier le plus ancien connu, illustre ce type d'engagement « multi-devoirs », de longue durée :

*« Le troisième article est en vérité, / Que le maître ne prenne aucun Apprenti,
Sauf s'il peut lui assurer de le loger / sept ans chez lui, comme je vous dis,
Pour apprendre son métier, qui soit profitable; / En moins de temps il ne sera pas apte
Au profit du seigneur, ni le sien / Comme vous pouvez le comprendre par bonne raison.*

Quatrième point.

*Le quatrième point nous enseigne aussi, / Que nul homme à son métier sera infidèle;
Aucune erreur il n'entretiendra / Contre le métier, mais y renoncera;
Ni aucun préjudice il causera / A son maître, ni a son compagnon;
Et bien que l'Apprenti soit tenu au respect, / Il est toutefois soumis à la même loi.*

*Un bon et vrai serment il doit prêter là, / A son maître et ses compagnons qui sont là;
Il doit être constant et fidèle aussi / A toutes ces ordonnances, où qu'il aille,
Et a son seigneur lige le roi, / De lui être fidèle par-dessus tout.
Et tous ces points ci-dessus / A eux tu dois être assermenté,
Et tous prêteront le même serment / Des maçons, de gré ou de force. »*

Plus de 250 ans plus tard, le Règlement de la Compagnie des Maçons de Londres (« Charges to the Apprentice ») réaffirme en 1663, la lettre et l'esprit de l'engagement. Exigé des Apprentis à leur entrée, il se fonde, en dix articles, d'abord sur le lien spirituel devant unir tous les Maçons, puis il énonce l'interdiction d'actes et de comportements individuels ou collectifs pouvant porter préjudice au Métier. Il ressort que ces exigences s'imposent d'elles-mêmes pour faire face aux nécessités opérationnelles des chantiers : objectif d'édification, longue durée, mise en commun de pluri-compétences interdépendantes nécessitant de l'inventivité pour avancer dans un contexte d'informations multiples, partielles, fragmentées, voire peu définies, et « à cahiers des charges » rendus nécessairement évolutifs par la succession des différents maîtres d'œuvre et par la variabilité des budgets. On remarque aussi qu'il y a toujours nécessité du lien commun spirituel. Sans cette verticalité, il ne peut y avoir de valeur d'engagement ni de communauté fraternelle

durable et solide ; et aussi pour donner du sens au travail : les édifices, civils et, davantage encore, religieux, ne s'érigent que parce que la Bible nous dit que l'on ne peut bâtir sans l'aide de Dieu : « si Dieu ne bâtit la maison, en vain travaillent les maçons » (Ps. 127).

Animé durablement par la foi en Dieu, à la gloire duquel il consacre son ouvrage, ainsi que dans celle en la valeur spirituelle de son métier, chaque ouvrier, ne peut évidemment produire qu'une part infime de l'ouvrage complet à réaliser. Mais sa part n'en est pas moins essentielle pour la progression de la construction patiente de l'édifice. Et cela, d'autant que la diversité des talents et la qualité de l'exécution du travail individuel sont absolument nécessaires, car complémentaires pour permettre à son tour la bonne exécution du travail des uns et des autres. Cela doit inspirer une profonde humilité. Et donner du sens à l'engagement. On comprend sans difficulté pourquoi l'engagement était et reste aussi important dans notre Confrérie. Et pourtant ...

L'engagement : une notion devenue « ringarde » ?

Dans la période que nous vivons, il semble bien que la notion d'engagement et les devoirs qu'elle implique disparaissent peu à peu des qualités morales de nos semblables. Le « zapping » est roi au point de devenir progressivement une seconde nature généralisée. Qu'il s'agisse de vie privée, de relations interpersonnelles, de rapports à son entreprise, de convictions (peut-on d'ailleurs parler encore de ce mot ?) sociale ou politique, le « zapping » règne partout en maître. Dans un tel état d'esprit, cela revient naturellement à s'affranchir de la notion de durée et par voie de conséquence, de celle de l'engagement et donc à construire sur du sable.

Au désir sincère d'autrefois se substitue aujourd'hui, au mieux, le « il faut » obligé, ce qui annihile et vient remplacer l'engagement librement consenti par le devoir contraint et subi.

L'engagement : trois freins majeurs.

Une réflexion sur les freins possibles qui s'opposent au principe même de l'engagement et le rendent précaire et superficiel, conduit à en identifier au moins trois ; ils viennent heurter violemment ses fondements et, plongeant leurs racines dans « l'air du temps », ils font entrer le profane dans notre Confrérie. Ce sont : le poison de l'individualisme, le besoin de son quart d'heure de célébrité et l'envahissement de la société du spectacle.

L'individualisme, ce mal du siècle, nous pousse à voir le monde et à chercher à le modeler en fonction de nos seules envies (et non nos désirs), de nos seuls besoins immédiats, jouissances et réactions à nos affects émotionnels (et non notre maîtrise de soi et fidélité à la parole donnée) et de notre impatience d'épanouissement personnel, sous toutes les formes (et non de réalisation spirituelle et de recherche du bien commun). Il est évident que l'explosion des moyens de communication, le développement des réseaux sociaux, les innovations techniques et l'abondance des applications de toutes sortes, des sites de formation, de rencontres ou d'intelligence collective désormais accessible individuellement et non plus en groupe organisé, ont considérablement diffusé le poison de l'individualisme, et par voie de conséquence, favorisé le rejet du lien spirituel avec Dieu, comme inutile pour la satisfaction de ses intérêts. Perte de verticalité ? Retour du prométhéisme¹ ? Nous n'y reviendrons pas. Mais ce qui est remarquable et regrettable, c'est que ce poison a tendance également à envahir certaines Loges. Un mot prononcé de travers ou perçu désagréablement, une ambition contrariée, un sentiment mal vécu que « l'on n'était pas dans son bon jour », ce qui provoque en nous un sentiment de honte, un cadavre que l'on pensait décomposé, oublié dans un placard depuis longtemps, qui ressort, et hop ! nous voilà dans la contestation, le « moi je » et l'ego blessé. À ce que cela ne tienne, on pique une crise, l'accessoire devient essentiel, et l'essentiel est tourné en dérision. Et l'on part ailleurs, parfois, du reste, même sans s'énerver, en oubliant la fidélité à sa Loge mère ou d'affiliation. Dans l'hypothèse la pire, on crée même artificiellement un incident infondé, un prétexte fallacieux voire un alibi fabriqué pour se donner « bonne conscience » de jeter les outils sur le chantier et courir ailleurs, où son individualisme pourrait être mieux satisfait, surtout si le piège venimeux du clientélisme se referme sur soi. Qui peut nier que le vent de l'individualisme ne souffle pas dans des Loges ? Et cela est contraire à l'esprit de chantier et à la lettre de l'engagement en Franc-maçonnerie.

Le quart d'heure de célébrité, qui avait déjà été identifié par Andy Warhol, se doit impérativement de figurer sur la carte de visite de celui « qui veut être quelqu'un ». Il ne s'agit plus de l'humble mais réelle reconnaissance manifestée à l'ouvrier de chantier pour la qualité de son travail. Il s'agit ici d'attirer sur soi, à n'importe quel prix, l'attention, même fugace, d'une masse de gens... qui du reste « passent rapidement à autre chose » ; mais qu'importe, on a eu son quart d'heure de célébrité, et c'est cela qui compte, quitte à être complètement oublié dans le quart d'heure qui suit. Qui peut nier que, dans des Loges, il n'y en a pas qui

¹ ici, sentiment que l'homme, par sa puissance, peut se passer de Dieu.

cherchent par tous moyens leur quart d'heure de célébrité par leurs interventions, le ton employé, les sujets soulevés ? Et cela est contraire à l'esprit de chantier et à la lettre de l'engagement en Franc-maçonnerie.

Enfin, la société du spectacle. Conceptualisée par Guy Debord, elle a droit de cité dans des formes de Franc-maçonnerie égarée loin de son esprit traditionnel de chantier. Car rien ne semble plus recherché par certains dirigeants que « ce qui fait plaisir aux Frères », même si cela n'a rien de traditionnel ; « pour avoir la paix, il faut les amuser ». D'où des débauches dans certaines assemblées maçonniques de « shows » pour en renforcer l'aspect spectaculaire de masse, devant des Maçons transformés en spectateurs ! Cela ne serait rien encore, si cette manipulation ne rencontrait pas le désir intime de certains Maçons de se retrouver dans des situations inventées pour « faire spectacle ». Comme si le cheminement initiatique avait besoin de cela ! C'est tout le contraire. Cette profanation du temple est peut-être politiquement utile dans des lieux où la Franc-maçonnerie sert de coquille vide ou de couverture à des activités de type club voire d'une autre nature, de semblant d'Ordres initiatiques qui ne sont en fait que d'apparat. Un spectacle organisé pour impressionner n'a rien à voir avec la dynamique nécessaire pour entretenir la motivation d'un groupe. La Franc-maçonnerie n'est pas un club ; elle a sa spécificité. Or qui peut affirmer que, dans des Loges, certains ne confondent pas cérémonie solennelle initiatique et spectacle de divertissement en société ? Et cela est contraire à l'esprit de chantier et à la lettre de l'engagement en Franc-maçonnerie.

L'engagement : un garde-fou pour sauvegarder la régularité de la Maçonnerie pure et ancienne.

Une belle cérémonie, bien conduite, bien inspirée, est un moment de réalisation spirituelle collective, sous forme de travail collectif de chantier. Non l'engagement en Franc-maçonnerie qui se veut régulière ne peut ni ne doit se dépraver sous l'effet de l'air du temps ! La Grande Loge Indépendante de France par son propre engagement sincère et désintéressé et par celui des Maçons des Loges qui ont opté pour travailler sous ses auspices, veille à ce que l'engagement ait le sens traditionnel, ordonné, sur les différents chantiers des Loges, au bonheur des Frères par le respect scrupuleux de la Tradition. C'est à ce compte seul que notre propre Confrérie du métier de Maçon restera régulière et fidèle à sa raison d'être traditionnelle. Cela fait appel à la responsabilité de chacun, de l'Apprenti au Grand Maître. Car cela est bien dans l'esprit de chantier et dans la lettre de l'engagement en Franc-maçonnerie.